

je vais vous dire est loin, bien loin de vos intentions, mais cela est vrai, et, dans l'intérêt de la vérité, vous voudrez bien ne pas vous en blesser. Les paroles que vous croyez ne devoir causer aucun embarras à un homme religieux sont formulées exactement sur le questionnaire de tous les persécuteurs de l'Eglise. De grâce, messieurs, gardons-nous d'inoculer de pareils principes dans nos lois. La peine, direz-vous, est bien légère, c'est seulement la privation du droit d'enseigner. Admettons que ce soit toujours une peine légère, ce qui n'est pas ; mais enfin, c'est une peine ; vous en convenez, c'est une peine infligée à une œuvre sainte, à une œuvre que Dieu conseille, bénit, récompense !!! Messieurs, une fois le premier pas fait dans une telle voie, on va plus loin qu'on ne l'avait d'abord voulu. Sous Elisabeth, l'audition de la messe et la confession furent d'abord punies par la simple disgrâce de la reine, plus tard il y eut contre chacune de ces deux actions si catholiques et si éminemment satisfaisantes, la peine de mort ! (Statute Book et William Cobb. p. 265.)

Mais, répondez-vous, la disposition des esprits ne permet pas d'admettre en ce moment les congrégations religieuses dans l'éducation. Il y aurait beaucoup à dire sur cette disposition prétendue des esprits, et surtout sur ces causes. Vous savez qu'il y a quelquefois même dans les hautes positions, des hommes comparables, sous certains rapports, avec ces malfaiteurs qui crient au feu après avoir eux-mêmes allumé l'incendie. Mais, en admettant pour un instant qu'en effet cette disposition des esprits fût telle que les membres des congrégations religieuses ne pussent réellement aujourd'hui entrer de fait en participation de la liberté générale de l'enseignement, même dans ce cas ne pourriez-vous pas toujours nous laisser d'abord cette liberté à tous, sauf l'approbation des lois qui doivent régler les congrégations, s'il y en a lieu ?

*A continuer.*

On lit dans le *Canadien* du 1er juillet :

*La note du Prince de Joinville.*—Nous achevons aujourd'hui la publication de cette brochure qui fait tant de bruit dans le monde politique européen. Elle a obtenu en France un succès tout-à-fait populaire ; outre le retentissement qu'elle y a eu dans la presse périodique, deux éditions in-8vo en ont été épuisées en très peu de jours, et il s'en imprimait d'autres en différents formats. En Angleterre, elle a produit dans la presse une explosion d'articles fulminans dont l'écho a retenti jusque dans la chambre des lords, et l'on pourrait même croire qu'elle a motivé la démarche que vient de faire le gouvernement anglais, de nommer une commission pour s'assurer du nombre et de la force des bâtimens à vapeur du commerce et du service des paquebots, qui, au besoin, pourraient être armés en guerre.

Dans la séance de la chambre des lords du 21 mai, lord Beaumont, pour montrer combien il était urgent que l'Angleterre fit usage de ses droits dans l'affaire du Maltais de Tunis, que le consul français a voulu soustraire à la justice tunisienne à laquelle il avait été abandonné par le consul anglais, a rappelé les prétentions de la Méditerranée au lac français, et a cité l'opinion du prince de Joinville sur l'importance que Toulon et Marseille pourraient prendre au préjudice de Gibraltar. "Il est important, a dit lord Beaumont, que la chambre fasse savoir qu'elle se croit en droit d'examiner de semblables questions, surtout dans un moment où un prince de la maison royale de France fait de grands efforts pour diriger l'alarme sur la situation de la marine française dans le but de la rendre plus efficace." Le ministre des affaires étrangères, lord Aberdeen, en annonçant que des explications étaient demandées au sujet de l'affaire du Maltais, s'est abstenu de toucher la question incidemment soulevée par son interlocuteur.

Deux journaux français, placés à deux points de vue opposés, le *National* et le *Journal des Débats*, ont blâmé l'œuvre princière. Le *National*, organe du parti républicain, trouve que le prince a manqué de patriotisme en révélant la faiblesse de la marine française, en disant qu'elle doit éviter tout engagement avec la marine britannique, et qu'on a bien fait de rappeler la flotte française du Levant en 1840, parce qu'une victoire même aurait pu lui être fatale. C'est en cela, au contraire, que le prince de Joinville nous paraît avoir fait preuve d'un patriotisme intelligent et vrai. La marine française a fait des progrès étonnans depuis la restauration, mais elle n'est pas encore en fait de se mesurer avec la marine anglaise, et une lutte prématurée pourrait compromettre son existence. Le *Journal des Débats*, organe de la cour, blâme, de son côté, l'œuvre du prince comme une imprudence ; il aime à croire que le patriotisme ardent, mais un peu irrésolû, du jeune contre-amiral a été exploité, sans qu'il s'en doutât, dans un but d'intrigue ministérielle. "Ce n'est pas seulement une administration que cette brochure met en cause, dit-il, c'est tout un règne ; l'écrit du fils du roi est un acte d'accusation contre le gouvernement du roi."

Voici quelques-uns des cancons de la presse française au sujet de la brochure du jeune et royal marin.

On lit dans le *Courrier Français* : La note de M. le prince de Joinville est l'événement du jour. Au château elle fait les frais de toutes les conversations, surtout depuis que M. Guizot a déclaré, en présence d'un éminent personnage, "qu'il n'imiterait pas la tolérance de M. de Mackau, et qu'il blâmerait, du haut de la tribune parlementaire, les officiers-généraux qui oublient leurs devoirs de prince pour se souvenir de leurs prétendus droits de citoyen."

Jusqu'alors on ne s'était pas expliqué sur la note, que cependant tout le monde avait lue et commentée avant qu'elle fût livrée à la publicité. Des épreuves avaient couru de main en main. Une personne, dont les moindres

paroles sont recueillies avec un respect religieux, avait même dit, après avoir parcouru le pamphlet princier : "Je ne devrais pas en autoriser l'impression, attendu que tout cela ne plaira pas à Guizot, mais puisque le puritanisme des Pennsylvaniens se fait ministériel, il faut bien que le château passe à l'opposition, sinon ces messieurs se croiraient inamovibles. D'ailleurs l'intention est bonne, et sauf quelques expressions dont Trognon fera bien d'adoucir la vivacité, je ne désapprouve pas."

Donc, M. Trognon avait adouci et la note avait paru. Les courtisans de bas étage, qui n'avaient pas le mot, avaient tout d'abord jeté les hauts cris. Un prince dérogant, se faire publiciste ! et publiciste de l'opposition encore ! C'est une horreur !

Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage.

Sur les yeux de César composent leur visage.

Comme César était impassible, ils s'abstenaient. M. de Mackau, qui se pique de savoir vivre, avait l'air de se douter de rien. Quand il se rencontrait avec M. le prince de Joinville, il le saluait respectueusement, parlait de la pluie, du beau temps, de l'exposition de l'industrie ; mais de la note, pas un mot.

Les choses en étaient là quand, à la suite de l'explosion des journaux britanniques, vient l'explosion de M. Guizot. A la cour, on n'aime pas le bruit, surtout le bruit qui tombe de la tribune pour aller retentir dans un pays. On eut peur du scandale, peur de Guizot, qui s'en allait répétant partout : "Avec M. le duc d'Aumale en Algérie, qui compromet la vie de nos soldats pour gagner après coup les épaulettes qu'on lui a escomptées, avec M. de Joinville, qui blâme tout pour qu'on le croie plus capable que les autres, il n'y a plus de gouvernement possible. Si le roi ne met pas fin à cette anarchie, s'il se range contre moi du côté de sa famille, eh bien ! j'en appellerai à la chambre !"

M. Guizot fut mandé, on lui promit que M. le duc d'Aumale serait admonesté et peut-être même rappelé. M. Guizot doutait. Séance tenante on décida qu'un aide-de-camp du maréchal Soutt porterait en Algérie la remontrance royalement paternelle. On ajouta que M. le prince de Joinville aurait sa semonce et qu'il ferait amende honorable dans le cabinet de M. le ministre des affaires étrangères. M. Guizot parut se calmer.

Le lendemain, M. le général Delarue partait pour l'Afrique et M. le prince de Joinville se rendait dans le cabinet ministériel.

Mais soit que M. de Joinville, qui a l'oreille un peu dure, n'eût pas bien entendu les instructions qui lui avaient été données, soit qu'il n'ait pas voulu les exécuter, la conférence fut moins pacifique qu'on ne l'avait espéré. M. Guizot, toujours pédagogue, voulut le prendre de très haut ; M. de Joinville répliqua net et ferme. "Ce n'était pas sa faute, dit-il, si les choses allaient si mal. On l'avait nommé d'une commission, c'était sans doute dans l'espérance qu'il examinerait ; il avait examiné. Le résultat avait été que la marine est un abîme sans fond où vient s'engloutir inutilement les millions du pays. Croyant qu'un gaspillage si épouvantable devait avoir un terme, le prince avait essayé d'éclairer les chefs de l'administration. On lui avait répondu en souriant qu'il se trompait, que les abus étaient moins nombreux, moins graves qu'il ne les avait vus. Il avait compris alors que s'il voulait être écouté, il fallait qu'il parlât au pays, et il avait parlé." M. Guizot prétendit qu'un officier-général, fût-il prince, relève du ministre auquel il appartient ; que s'immiscer dans les secrets de l'administration supérieure est un acte d'indiscipline qui mérite une punition. "Qu'on me punisse donc, répartit le prince ; etsi, ce que j'ignorais, vous êtes ministre de la marine, prononcez, je vous obéirai. Si, comme tout me porte à le croire, vous êtes purement et simplement ministre des affaires étrangères, je n'ai aucune explication à vous donner."

## BULLETIN.

*Nouvelles d'Europe.*—*Les on-dits.*—*Dîner de la Saint-Jean-Ble. à Québec.*—*Seconde malle d'Europe.*—*Renouvellement des troubles à Philadelphie.*—*Orangisme à Montréal.*—*Mort du prophète Joë Smith.*

Voici ce qui avait été préparé pour notre dernier numéro et qui a été défilé au moment de mettre sous presse :

Nous avons reçu la dernière malle d'Europe : les nouvelles sont peu différentes de ce qu'elles étaient à la fin de mai. Nous voyons que le grand O'Connell fait plus de sensation que jamais ; l'affluence des visiteurs était si grande, dès les premiers jours de sa détention, que des mesures de police étaient nécessaires pour régler la circulation des voitures dans les rues voisines de sa prison qui paraissait plutôt la cour d'un souverain chéri que la demeure d'un prisonnier. Il n'était personne qui n'ambitionnât la faveur d'aller présenter ses hommages au défenseur de la nation, et le nombre, au lieu de diminuer, allait tellement en augmentant que des mesures ont été prises pour y mettre fin et empêcher cette manifestation accusatrice. Cependant les prières, les assemblées, les souscriptions, les pétitions, les adresses se multiplient de plus en plus et des dispositions récentes donneraient à entendre que la chambre des lords va s'occuper immédiatement de la révision de ce célèbre procès. Ses juges, dit-on, ont été requis de se rendre à Londres à cet effet. L'agitation a pris un nouvel élan dans toutes les parties de l'Irlande, en